

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

/MHC ST 87/83

Objet

GRUPE SCOLAIRE "JULES  
FERRY". Travaux  
d'aménagement d'une classe  
supplémentaire,  
Demande de subvention

DATE DE CONVOCATION

17 AOÛT 1987

DATE D'AFFICHAGE

17 AOÛT 1987

Nombre de conseillers  
en exercice 33

Nombre de présents 24

Nombre de votants 29

JUR :

CONTRE :

ABSTENTION :

UNANIMITE

REGISTRE MUNICIPAL  
ROCHEFORT, 17  
07. SEP. 1987  
APPLICATION LOI N° 82213  
du 2-3-1982

# Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent QUATRE VINGT SEPT  
le VINGT QUATRE AOÛT à 18 heures 30  
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la  
présidence de M. J. de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM de LIPKOWSKI - MM. TAP - BOUTET - MOST -  
BUSSEREAU - DAUZIDOU - BENOIT - Mme BUCHET, Adjoints  
M. BARBAT - Mme BARRAUD-DUCHIERON - MM. BIROLLEAU - CANDAU - Mmes  
DE GAYE - FONTAN - MM. LACOTTE - LAPERCHE - LE GUEUT - MONNARD -  
PAPEAU - POTENNEC - REVOLAT - RIVES - ROUDOT - ~~XXXXXX~~. THOMAS.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. BERNARD par M. DAUZIDOU  
MARCONI par M. REVOLAT  
GEOFFROY par M. CANDAU  
Mme LAFAYE par Mme BUCHET  
Mme GENAC par Me TAP

ABSENTS : Mmes DEVIGNE - GAUDIN - Jean - M. COUNIL

M BUSSTREAU

a été élu Secrétaire.

M.le Rapporteur expose :

Devant la nécessité de réaliser une classe supplémentaire à l'école Primaire "Jules FERRY", la Commission Municipale chargée des Affaires Scolaires a proposé l'aménagement d'une classe dans les locaux existants, attribués préalablement au G.A.P.P.

Les Services Techniques ont réalisé une étude dans laquelle il ressort un transfert des salles de G.A.P.P. vers le logement de fonction situé dans la partie centrale du Groupe Scolaire et la création dans les locaux ainsi dégagés, d'une salle de classe.

Par lettre du 7 Juillet 1987, l'autorisation d'exécution des travaux pendant les vacances scolaires a été demandée auprès de l'Assemblée Départementale. Cette démarche a été entreprise afin de pouvoir bénéficier de l'attribution d'une subvention bien que le travail soit exécuté avant la signature d'un arrêté de subvention.

Par lettre du 30 Juillet 1987, M.le Président du Conseil Général a informé M.le Député-Maire de ROYAN que le dossier enregistré dans les services départementaux ferait l'objet d'un examen attentif dans le cadre d'un prochain programme de grosses réparations aux locaux scolaires (Budget Primitif pour l'exercice 1988) et que l'autorisation était donnée pour l'exécution des travaux afin que les locaux nouvellement aménagés soient disponibles dès la rentrée scolaire de Septembre 1987.

Afin de compléter le dossier déjà transmis, il y a lieu de présenter une délibération du Conseil Municipal qui confirme la volonté d'exécuter des travaux d'aménagement d'une classe supplémentaire et qui sollicite l'octroi d'une subvention au titre du prochain programme de grosses réparations aux locaux scolaires.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé de M.le Rapporteur,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale chargée des Affaires Scolaires en date du 19 Juin 1987,

VU la lettre de M.le Président du Conseil Général en date du 30 Juillet 1987,

DECIDE :

- de confirmer sa volonté de faire exécuter les travaux d'aménagement d'une salle de classe supplémentaire à l'Ecole Primaire "Jules FERRY" et de réaménager les locaux destinés au G.A.P.P. et à la Bibliothèque de l'école,
- de solliciter de l'Assemblée Départementale l'octroi d'une subvention au titre d'un prochain programme de grosses réparations aux locaux scolaires et de financer les travaux dans le cadre du Budget Supplémentaire pour l'exercice 1987, au chapitre 903 1, Article 232 111.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE MM.LES MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Député-Maire,  
Le premier Adjoint,



Y. TAP